



Talence Gestion primée aux Trophées de la Finance Responsable

Talence Epargne Utile reçoit le 1^{er} prix dans la catégorie
« Actions – Petites et Moyennes Capitalisations »



PARIS, LE 25 SEPTEMBRE 2020

A l'occasion des Trophées de la Finance Responsable organisés par le magazine Investissement Conseils, Talence Gestion reçoit le 1^{er} prix pour son fonds **Talence Epargne Utile** dans la catégorie « Actions - Petites et Moyennes Capitalisations ».

Les Trophées de la Finance Responsable mettent à l'honneur les sociétés de gestion intégrant dans leur processus de gestion les considérations ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels. Depuis plusieurs années, de nombreuses solutions de placement porteuses de sens pour les épargnants ont émergé. Face à la diversité des approches et des offres, les Trophées de la Finance Responsable entendent devenir un point de repère pour les investisseurs et leurs conseillers dans le domaine de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

La méthodologie mise en œuvre par les Trophées de la Finance Responsable repose sur l'évaluation de critères tels que la qualité de la gestion, la transparence ou encore la capacité de générer de la performance dans la durée par un jury constitué de professionnels reconnus dans le domaine de l'ISR. Ainsi, la distinction du fonds labellisé ISR **Talence Epargne Utile** témoigne de l'expertise de Talence Gestion, de ses gérants et de ses partenaires dans la gestion « responsable » qui intègre des critères extra-financiers dans l'évaluation des sociétés cotées.

Créé en 2016, **Talence Epargne Utile** investit dans une sélection de petites et moyennes sociétés françaises dites « responsables ». Le processus de sélection de valeurs et de construction du portefeuille combine l'expertise reconnue de ses gérants sur cette classe d'actifs en matière d'analyse financière et la notation extra-financière d'EthiFinance réalisée sur plus de 100 critères ESG. Avec ce prix, **Talence Epargne Utile** occupe désormais une place de premier plan dans l'univers des fonds ISR.



Julien Fauvel, Gérant du fonds Talence Epargne Utile, déclare :

« C'est avec une grande fierté que nous recevons ce prix qui récompense la réussite et le positionnement ISR du fonds Talence Epargne Utile. Très tôt, l'ISR a été un axe de développement majeur pour Talence Gestion car nous sommes convaincus que l'investissement dans des entreprises responsables apporte de meilleures performances à long terme et une moindre volatilité pour nos clients. Pour l'instant et depuis la création du fonds, Talence Epargne Utile délivre une



Talence Gestion primée aux Trophées de la Finance Responsable

**Talence Epargne Utile reçoit le 1^{er} prix dans la catégorie
« Actions – Petites et Moyennes Capitalisations »**



performance de +11,9%, contre +7,8% pour son indice de référence¹, et affiche une volatilité 15% inférieure à ce dernier. Talence Epargne Utile démontre ainsi qu'il est possible d'être investisseur responsable et créer de la valeur. »

A propos de Talence Gestion

Créée en 2010, Talence Gestion est une Société de gestion française indépendante agréée par l'AMF (n° GP-10000019) spécialisée dans les mandats de gestion individuels, les Fonds d'investissement alternatif (FIA) et la gestion d'OPCVM. Talence Gestion offre à ses clients privés et en particulier aux chefs d'entreprises, un accompagnement global et personnalisé sur tous les sujets liés à leur patrimoine. L'équipe de gestion regroupe 12 gérants, dont 9 gérants privés, pour plus de 1 milliard d'encours.

Plus d'informations sur : www.talencegestion.fr

Siège :

38 avenue Hoche, 75008 Paris - Tél. : 01 40 73 89 60

Bureau Nord de la France :

999 avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul - Tél. : 01 83 96 31 30

Contact

Victoire DEMEESTERE

Responsable communication - Développement de la Gestion Collective

v.demeestere@talencegestion.fr

01 83 96 31 51 - 06 60 36 85 68

¹ Performance du 9 décembre 2016 au 31 août 2020 - Indice de référence : CAC Mid & Small NR.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.